

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2008

OBJET

de la Délibération

**TRAVAUX
D'INVESTISSEMENT
EN VOIRIE,
PROGRAMME 2008
ATTRIBUTION DU
MARCHE DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

22 mai 2008

Date d'affichage : 22 mai 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO
M. BAUCHER à M. LE DORZE
Mme PESSEL à M. PARMENTIER
M. LE BARON à M. MARCHAND

Absents

**TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN VOIRIE
PROGRAMME 2008
ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX**

Rapport de Henri LE DORZE

En vue de la réalisation du programme courant de voirie 2008, la consultation des entreprises par appel d'offres ouvert a été lancée le 26 mars 2008 avec date limite de réception des offres fixée au 28 avril 2008.

7 dossiers de consultation ont été retirés et 5 offres sont parvenues dans les délais impartis. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 29 avril 2008 pour procéder à l'ouverture des plis.

L'analyse des propositions a été effectuée par les services techniques municipaux, maître d'œuvre de l'opération, qui ont présenté leurs conclusions à la commission d'appel d'offres réunie le 14 mai 2008 pour l'attribution.

Conformément au critère unique du prix le plus bas annoncé dans le cahier des charges, la commission a classé les offres dans l'ordre suivant :

- 1 – EIFFAGE Travaux publics (APPIA Bretagne)
- 2 – HELARY T.P
- 3 – COLAS CENTRE OUEST

Nous vous proposons :

- De retenir l'offre de EIFFAGE travaux publics d'un montant de 216 362.38 € TTC (180 905.00 € HT)
- D'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que toutes les pièces annexes.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 29 mai 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH